

## **Procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 décembre 2015**

---

Marlène Rézenne, présidente du Conseil général, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil, à la Municipalité puis procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015
3. Assermentations et démissions éventuelles
4. Elections statutaires
5. Communications de la Municipalité et du Bureau
6. Proposition d'indemnisation des membres du Bureau
7. Préavis municipal 05/2015 : Budget de fonctionnement de l'exercice 2016 et budget des investissements
8. Préavis 06/2015 : Demande de modification de la conclusion du préavis 04/2014 (Création d'une classe d'école dans la Maison de Commune)
9. Proposition de constitution d'une commission de jumelage
10. Propositions individuelles, par écrit jusqu'au vendredi 11 décembre 2015
11. Divers

### **1. Appel nominal**

Le quorum est atteint et la convocation a été envoyée dans les délais prescrits, la séance peut donc commencer.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015**

Aucune modification n'est proposée. Il est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

**3. Assermentations et démissions éventuelles**

Les personnes suivantes sont assermentées pour le reste de la législature (2011-2016): *Gregoire Hostettler, Fabienne Golay, Corentin Rochat, Quentin Chabloz*

**4. Elections statutaires**

Il est procédé à l'élection des membres du bureau et des postes du Conseil général :

<i>Présidence :</i>	<i>Marlène Rézenne-Dutoit</i>
<i>Vice-présidence :</i>	<i>David Chezeaux</i>
<i>Secrétariat :</i>	<i>Guillaume Henchoz</i>
<i>Huissier:</i>	<i>Léo Piguet</i>
<i>Scrutatateurs/trices :</i>	<i>Sylvie Perreaud, Nicole Perreaud, Christine Zimmermann (suppléante)</i>

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de gestion et finances :  
*Luc-Antoine Baehni, Anne-Marie Besson, Piotr Jaxa, Léo Piguet, Manuel Siggen, David Chezeaux (suppléant), Nicole Perreaud (suppléante).*

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de l'urbanisme :  
*André Blum, Magali Groux, Martine Moinecourt, Michel Vincent, Eric Champod*

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de recours sur taxes :  
*Anne-Marie Besson, Martine Moinecourt, Sylvie Perreaud*

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de salubrité pulique :  
*Jacques Gardan, Nicole Perreaud, Sylvie Perreaud*

Il est procédé à l'élection des membres de la délégation à l'Ascovabano :  
*David Chezeaux, Sylvie Perreaud, un membre de la Municipalité*

Il est procédé à l'élection des membres de la délégation à l'AIVN :

*Jean-Jacques Besson, David Chezeaux, Magali Groux, William Reichenbach, Léo Piquet, Fabrice de Icco (syndic), Olivier Rochat (municipal), Véronique Kinal (suppléante), Guillaume Henchoz (suppléant).*

**5. Communications de la Municipalité et du Bureau**

Fabrice de Icco rappelle qu'il faut laisser les rues et les places du village suffisamment dégagées lors des chutes de neige afin que la voirie puisse procéder au déblaiement rapidement.

Sur la place du Bourg, la zone dédiée aux bus scolaires a été clairement délimitée. Il est nécessaire de laisser cette zone accessible. Il est prévu d'amender les éventuels contrevenants.

La Municipalité se représente *in corpore* lors des prochaines élections qui se dérouleront en février. Ils est également rappelé que les personnes souhaitant se présenter doivent le faire rapidement.

Les nouveaux horaires CFF sont en place. On a pu sauver quelques bus pour faire la connection avec les trains. Une séance avec la direction générale des transports publics de l'Etat de Vaud a permis de limiter les dégats. De manière générale, on peut constater que si la gare de Croy-Romainmôtier est un peu mieux desservie en trains, le réseau de bus assurant les liaisons avec Orbe, et les villages environnants tend à s'amoinrir.

La présidente Marlène Rézenne signale que des modifications d'agenda sont survenues dans la tenue des Conseils généraux et des séances de commission. Voici les nouvelles dates retenues pour l'année 2016 :

17 février	séance de la Commission gestion et finances
8 mars	séance du Conseil général
1er juin	séance de la Commission gestion et finances
14 juin	séance du Conseil général
28 septembre	séance de la Commission gestion et finances

18 octobre séance du Conseil général

23 novembre séance de la Commission gestion et finances

13 décembre séance du Conseil général

Le syndic Fabrice de Icco rappelle que pour toute séance du Conseil général ce sont les convocations envoyées aux membres qui prévalent et que les dates du 17 février et du 8 mars concernent des séances de réserve qui ne seront pas nécessairement convoquées.

#### **6. Proposition d'indemnisation des membres du Bureau et des personnes impliquées au Conseil général**

Le bureau propose aux membres de Conseil général d'augmenter les indemnités concernant les membres du Bureau ainsi que les personnes impliquées dans le fonctionnement du Conseil (Secrétaire du Conseil, huissier, scrutateurs, membres de commissions). L'idée est de s'aligner sur les 35.- de l'heure des membres de la Municipalité. Le but est de valoriser les efforts et le temps que les membres du Conseil consacrent à son bon fonctionnement. Pour rappel, les séances du Conseil ne sont pas indemnisées. Seules les séances de commission ainsi que le travail préparatoire, administratif et électoral sont concernés.

Manuel Siggen souhaiterait avoir une estimation du montant global que cela pourrait recouvrir. Marlène Rézenne lui répond que l'année dernière, le montant de 800.- avait été alloué à cet effet.

La proposition est acceptée à la majorité (un avis contraire, deux abstentions)

#### **7. Préavis municipal 05/2015 : Budget de fonctionnement de l'exercice 2016 et budget des investissements**

Le point commence par la lecture du préavis de la Commission de gestion et finances. Cette dernière juge le budget raisonnable et recevable. Elle recommande l'approbation du budget 2016 et propose de prendre acte du budget d'investissement.

Le budget 2016 est soumis à la discussion et à l'approbation point par point.

Point 1 : Administration générale :

Pascal Lugon souhaite savoir quand le nouveau site internet de la commune sera en ligne. Agata Jaxa lui répond qu'il y a du retard mais que cela devrait avoir avancé d'ici à la fin de la législature. Fabrice de Icco précise que le budget précédent concernant la refonte du site internet n'a pas été dépensé. Le montant a simplement été réactualisé. Le point est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions

Point 2 : Finances

Aucune prise de parole n'est demandée. Le point est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions

Point 3 : Domaine et bâtiments

Damien Panchaud constate qu'aucun montant n'a été reporté concernant Champbaillard et souhaite obtenir des précisions. Michel Chabloz lui répond que le budget de 2015 a notamment permis de racheter des tables et de renforcer les fenêtres du lieu mais qu'aucun travaux d'envergure n'a été effectué. Fabrice de Icco annonce que la rénovation de Champbaillard fera l'objet d'un préavis séparé très prochainement. Le point est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions

Point 4 : Travaux

Grégoire Hostettler demande pourquoi il y a moins de frais d'apprenti. Fabrice de Icco explique que l'année s'est déroulée sans apprenti et que le poste ne sera pas repourvu avant cet été. Le point est accepté (1 avis contraire et 2 abstentions).

Point 5 : Instruction publique et cultes

Aucune prise de parole n'est demandée. Le point est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions

Point 6 : Police

Aucune prise de parole n'est demandée. Le point est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions

#### Point 7 : Sécurité sociale

Grégoire Hostettler demande ce qui motive la baisse de la facture sociale. Fabrice de Icco explique qu'il s'agit d'une estimation et qu'on ne peut pas se livrer à des estimations grossières concernant la péréquation car on ne sait jamais ce qui va nous revenir exactement. Le point est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.

#### Point 8 : Services industriels :

Aucune prise de parole n'est demandée. Le point est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions

Il est ensuite procédé à l'approbation du préavis 05/2015 concernant le budget de fonctionnement 2016. Ce dernier est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

### **8. Préavis 06/2015 : Demande de modification de la conclusion du préavis 04/2014 (Création d'une classe d'école dans la Maison de Commune)**

Il est procédé à la lecture du rapport de la Commission de gestion et finances. La commission soutient l'approbation du préavis.

Aucune prise de parole n'est demandée. Le préavis 06 / 2015 est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions

### **9. Proposition de constitution d'une commission de jumelage**

Romainmôtier est jumelée depuis 1986 avec Oguni au Japon. Cette localité a toutefois fusionné en 2005 avec la commune plus importante de Nagaoka. L'acte de jumelage est cependant toujours valide. Il est proposé aux membres du Conseil général de renouveler une commission qui puisse revitaliser ce jumelage. Pascal Lugon, ancien syndic et cheville ouvrière du jumelage avec Nagaoka propose de passer le témoin. Cela demande du temps.

Guillaume Henchoz souhaite connaître l'histoire et les motivations de ce jumelage. Rösly Gaudard fait un point sur la question. Elle rappelle que le rapprochement avec la commune d'Oguni a été réalisé grâce aux relations du graveur Pierre Aubert qui utilisait pour ses oeuvres un papier confectionné sur la commune d'Oguni. Pierre Aubert et son épouse se sont rendus sur les lieux. Par la suite, un petit groupe représentant les habitants d'Oguni est venu à Romainmôtier. Il y a eu des échanges réguliers pendant quelques années mais les relations se sont un peu estompées.

Les membres du Conseil général et les habitants de Romainmôtier qui souhaitent participer à la revitalisation de cette relation sont donc priés de se manifester.

#### **10. Propositions individuelles par écrit jusqu'au vendredi 11 décembre 2015**

Aucune proposition individuelle n'a été transmise au bureau.

#### **11. Divers**

Sylvain Jallard présente le «Comité bienvenue» de Romainmôtier. Ce collectif est constitué d'habitants du Vallon du Nozon qui s'organisent de manière à ce que l'accueil de réfugiés se passe au mieux pour les familles concernées et pour les habitants du village. Le comité se tient à disposition des membres du CG qui souhaiteraient en savoir plus ou s'impliquer. Il dispose d'un site : <http://bienvenueromainmotier.blogspot.ch/>

La séance est levée à 21h10